

FCP SECURITE
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2011 au 31 Décembre 2011.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de 60.775.659 DT, un capital social de 50.000.000 DT et une valeur liquidative égale à 121,551 DT par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.
Au 31 Décembre 2011, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 57,81 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.

- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.
Au 31 Décembre 2011, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 37,47 % dans des actions cotées en bourse.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

FCP Sécurité

BILAN

LIBELLE	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	57 908 740	59 551 676
a- Actions et valeurs assimilées		22 771 913	26 173 188
b- Obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Bons de Trésor Zéro Coupons		35 136 827	33 378 488
d- Emprunts d'état			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2 980 425	1 768 543
a- Placements à terme		2 380 481	1 702 247
b- Disponibilités		599 944	66 296
Créances d'exploitations	AC3	0	0
Autres actifs	AC4	0	0
TOTAL ACTIFS		60 889 165	61 320 219
<u>PASSIFS</u>		113 505	111 266
Opérateurs créditeurs	PA1	91 590	93 681
Autres créditeurs divers	PA2	21 915	17 585
<u>ACTIF NET</u>		60 775 659	61 208 953
Capital	CP1	58 850 229	59 350 739
Sommes distribuables		1 925 430	1 858 215
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		1 925 430	1 858 215
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		60 889 165	61 320 219

FCP Sécurité

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.11 au 31.12.11	Période du 01.01.10 au 31.12.10
Revenus du portefeuille-titres	PR1	2 280 557	2 221 041
a- Dividendes		522 218	568 874
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c- Revenus des autres valeurs		0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		1 758 339	1 652 167
Revenus des placements monétaires	PR2	73 186	69 558
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>2 353 743</u>	<u>2 290 599</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-352 654	-359 845
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 001 088	1 930 754
Autres produits	PR 3	0	0
Autres charges	CH 2	-75 658	-72 540
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 925 430	1 858 215
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 925 430	1 858 215
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-3 076 050	-1 097 666
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		760 969	4 603 478
Frais de négociation		-43 643	-171 222
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-433 294	5 192 805

FCP Sécurité**VARIATION DE L'ACTIF NET**

LIBELLE		Période du 01.01.11 au 31.12.11	Période du 01.01.10 au 31.12.10
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>-433 294</u>	<u>5 192 805</u>
a- Résultat d'exploitation		1 925 430	1 858 215
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-3 076 050	-1 097 666
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		760 969	4 603 478
d- Frais de négociation de titres		-43 643	-171 222
<u>Distributions de dividendes</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
a- Souscriptions		1 214 150	0
- Capital		1 000 000	0
- Régularisation des sommes non distribuables		138 938	0
- Régularisation des sommes distribuables		75 212	0
b- Rachats		1 214 150	0
- Capital		1 000 000	0
- Régularisation des sommes non distribuables		138 938	0
- Régularisation des sommes distribuables		75 212	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		-433 294	5 192 805
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>		<u>-433 294</u>	<u>5 192 805</u>
a- Début de période		61 208 953	56 016 149
b- Fin de période		60 775 659	61 208 953
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		<u>500 000</u>	<u>500 000</u>
a- Début de période		500 000	500 000
b- Fin de période		500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE		121,551	122,417
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE		-0,707%	9,270%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2011

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2011, il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

3- 3 Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 57.908.740 DT contre 59.551.676 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/11	Plus ou moins-Values potentielles	% de l'Actif Net	% du capital de l'émetteur
I - Actions et Valeurs Assimilées		24 017 047	20 918 232	-3 098 815	34,42%	
ADWYA	158 103	1 203 158	1 113 361	-89 797	1,83%	1,44%
AMEN BANK	15 732	1 101 117	1 027 630	-73 487	1,69%	0,16%
ARTES	60 550	723 132	581 401	-141 731	0,96%	0,24%
ASSAD	87 657	944 958	928 989	-15 970	1,53%	0,76%
ATB	113 000	793 957	667 830	-126 127	1,10%	0,11%
ATL	92 613	525 676	508 075	-17 601	0,84%	0,55%
ATTIJ BANK	80 000	1 683 193	1 496 160	-187 033	2,46%	0,24%
BH	81 593	2 272 597	1 469 082	-803 515	2,42%	0,45%
BIAT	35 771	2 933 468	2 662 936	-270 531	4,38%	0,21%
BNA	99 670	1 433 777	1 197 834	-235 943	1,97%	0,31%
BT	88 559	870 568	948 201	77 633	1,56%	0,08%
CARTAGECEMENT	38 940	153 398	157 824	4 426	0,26%	0,03%
CIL	25 759	571 169	465 439	-105 729	0,77%	0,52%
CIMBIZ	93 839	1 059 790	743 205	-316 585	1,22%	0,21%
ESSOUKNA	15 000	102 351	122 085	19 734	0,20%	0,50%
GIF	10 000	58 299	57 490	-809	0,09%	0,15%
MONOPRIX	82 274	2 672 587	2 329 671	-342 916	3,83%	0,59%
NAKL	23 747	279 964	227 686	-52 277	0,37%	0,08%
POULINA	16 000	122 309	130 768	8 459	0,22%	0,01%
SALIM	4 631	135 797	138 911	3 115	0,23%	0,17%
SERVICOM	2 324	25 604	25 562	-42	0,04%	0,00%
SFBT	16 000	176 534	208 176	31 642	0,34%	0,02%
SIMPAR	2 500	120 260	144 228	23 967	0,24%	0,31%
SIPHAT	14 146	226 910	199 034	-27 876	0,33%	0,79%
SOTUVER	10 000	95 223	95 110	-113	0,16%	0,08%
STAR	5 000	676 095	737 400	61 305	1,21%	0,22%
STB	60 003	1 003 003	600 210	-402 793	0,99%	0,24%
TELNET HOLDING	7 000	61 340	61 362	22	0,10%	0,06%
TL	22 371	658 356	645 068	-13 288	1,06%	0,32%
TPR	19 989	105 640	118 955	13 315	0,20%	0,05%
TUNISAIR	129 611	307 762	218 783	-88 979	0,36%	0,12%
TUNISRE	56 395	679 138	644 820	-34 317	1,06%	0,63%
UIB	12 945	239 917	244 945	5 028	0,40%	0,07%
II - Droits rattachés		0	0	0	0,00%	
III - Titres SICAV		1 850 644	1 853 681	3 037	3,05%	
POS	9 115	949 250	945 882	-3 368	1,56%	
TUNISOEMIRATIE SICAV	8 780	901 394	907 799	6 405	1,49%	
IV - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	35 136 827	5 053 427	57,81%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	35 136 827	5 053 427	57,81%	
TOTAL		55 951 091	57 908 740	1 957 649	95,28%	

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 2.980.425 contre 1.768.543 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Placements à terme auprès de la BNA	2.378.000	1.698.000
- Intérêts courus / Placements à terme	2.481	4.247
- Disponibilités	599.944	66.296
Total	2.980.425	1.768.543

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 91.590 DT contre 93.681 DT au 31/12/2010, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Gestionnaire	61.060	62.454
- Dépositaire	30.530	31.227
Total	91.590	93.681

PA2 : Note sur autres opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 21.915 DT contre 17.585 DT au 31/12/2010, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- CMF	5.154	5.225
- C.A.C	16.761	12.360
Total	21.915	17.585

CP1 : Note sur le capital**Capital au 31/12/2010**

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Souscriptions réalisées

- Montant	1.000.000
- Nombre de parts	10.000

Rachats effectués

- Montant	1.000.000
- Nombre de parts	10.000

Capital au 31/12/2011

- Montant	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/10	59.350.739	59.350.739
Souscription de la période	1 000 000	0
Rachats de la période	1 000 000	0
Autres mouvements	(500.509)	1.424.921
* Sommes distribuables de l'exercice antérieur	1.858.215	1.858.215
* Variation des plus ou moins values potentielles,	(3.076.050)	(3.076.050)
* Variation des plus ou moins values réalisées	760.969	760.969
* Frais de négociation	(43.643)	(43.643)
* Sommes distribuables de l'exercice		1.925.430
Capital fin de période au 31/12/2011	58.850.229	60.775.659

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élève au 31/12/2011 à 2.280.557 DT contre 2.221.041 DT au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Dividendes	522.218	568.874
- Revenus des BTZC	1.758.339	1.652.167
Total	2.280.557	2.221.041

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 73.186 DT contre 69.558 DT au 31/12/2010, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Revenus des Placements terme	70.531	69.458
- Intérêts des comptes de dépôt	2.655	100
Total	73.186	69.558

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 352.654 DT contre 359.845 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Rémunération du gestionnaire	235.103	239.897
- Rémunération du dépositaire	117.551	119.948
Total	352.654	359.845

CH2 :Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 75.658 DT contre 72.540 DT au 31/12/2010, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	16.761	12.360
- Redevance CMF	58.774	59.972
- Charges diverses	123	208
Total	75.658	72.540

5 - AUTRES INFORMATIONS**5- 1 Données par part et ratios pertinents**

Données par part	2011	2010	2009
Revenus des placements	4,707	4,581	5,377
Charges de gestion des placements	-0,705	-0,720	-0,740
Revenus net des placements	4,002	3,862	4,638
Autres produits	0	0	0
Autres charges	-0,151	-0,145	-0,163
Résultat d'exploitation (1)	3,851	3,716	4,474
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	3,851	3,716	4,474
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	-6,152	-2,195	2,156
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1,522	9,207	5,763
Frais de négociation	-0,087	-0,342	-0,361
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	-4,717	6,669	7,558
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	-0,867	10,386	12,032
Résultat non distribuable de l'exercice	-4,717	6,669	7,558
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	-4,717	6,669	7,558
Valeur liquidative	121,551	122,417	112,032
Ratios de gestion des placements			
Charges de gestion de placement / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,12%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,28%	3,10%	3,65%
Actif net moyen	58 781 221	59 936 674	52 582 522

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2011 s'élève à 235.103 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2011 s'élève à 117.551 DT.